

FÊTE NATIONALE 2025

Lectures et méditation pour le dimanche 3 août 2025



Il y a deux jours, nous profitons d'un jour férié et fêtons la fête nationale, le 1^{er} août, comme on dit plus communément. L'anniversaire du Pacte fédéral d'août 1291 et l'occasion de se rappeler avec fierté ce qui fait notre Suisse. Alors voilà, dimanche 3 août se pose la question pour la pasteure : j'en parle ou j'en parle pas ?

Ceux qui me connaissent un peu se doutent que j'aurai un peu de la peine à vous tenir un discours très patriote à cette occasion. Je pourrais ici m'appuyer sur le fait que Jésus ne s'exprime finalement que peu sur la question politique – et encore moins sur la patrie ! Son discours dépasse toute frontière, toute identité, lui qui dit : « Mon Royaume n'est pas de ce monde ».

Cela dit, le chrétien est aussi un citoyen – il a des droits et des devoirs vis-à-vis de son pays. Cela est dit et pensé clairement depuis les débuts du christianisme, dans les différentes lettres du Nouveau Testament. Et ce lien au monde, à l'Etat, sera thématiqué, pensé, structuré par tous les penseurs chrétiens, notamment ceux de la Réforme.

Et d'ailleurs, le premier août est fêté dans les Eglises, catholiques comme protestantes, et peut-être avez-vous suivi hier à la été la Messe du 1^{er} août en direct du Saint-Gothard.

Bref, j'en parle. Et donc qu'en dire ? Comme je ne sais pas trop, j'ai eu envie de faire les choses un peu différemment. Nous lirons les trois textes des épîtres proposés à la lecture pour le 1^{er} août, qui se trouvent dans la première épître de Pierre, l'épître aux Galates et la première épître à Timothée, que je commenterai brièvement. Nous nous laisserons ainsi guider par les Ecritures, par les premiers

chrétiens qui questionnaient leur place dans la société, leur lien au pouvoir de l'Etat, laissant le même souffle nous inspirer pour trouver notre juste place dans notre pays, aujourd'hui.

Je vous invite à la prière qui nous rend réceptif à la lecture de la Bible :

Toi qui es le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,

Toi qui es le Dieu de Moïse,

Toi qui es le Dieu de Jésus-Christ,

Toi qui es le Dieu de Pierre, de Paul et de Timothée,

Toi qui es le Dieu d'hommes et de femmes qui nous précédés sur le chemin de la foi,

Toi qui es notre Dieu, nous te prions :

Que ta Parole touche notre cœur.

Que ton Esprit parle à notre esprit.

Que ta Bonne nouvelle nous nourrisse.

Amen.

1^{ère} lecture : Première épître à Pierre, chapitre 2, versets 13 à 15

De ce texte, nous retiendrons évidemment cette première idée : soyez soumis à toute autorité humaine, à toute institution humaine.

On a de la peine à signer, non ? Il est clair que les mauvais exemples sont malheureusement nombreux. Corée du Nord, Afghanistan – faut-il donc attendre du chrétien qu'ils se soumettent à de tels régimes ? Sans parler des démocraties aujourd'hui malmenées de l'intérieur, comme aux Etats-Unis, où les institutions nécessaires à leur bon fonctionnement (séparation des pouvoirs, indépendance de la justice, de la recherche, de la presse...) sont sérieusement attaquées. Ne doit-on rien apprendre des leçons du passé, où les Eglises ont pu soutenir des régimes inhumains, tel que la dictature nazie ou le système d'apartheid en Afrique du Sud.

« Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité humaine ».

Oui, nous pouvons voir la soumission du mauvais côté de la lorgnette, se dire qu'elle est lâcheté ou pire soutien, participation.

Mais est-ce vraiment le sens de soumission ici ?

Il faut lire la suite : « Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité humaine : à l'empereur, qui a le pouvoir suprême, et aux gouverneurs, envoyés par lui pour punir les malfaiteurs et pour louer ceux qui font le bien. »

La mission de l'empereur et de ses gouverneurs – auquel nous pouvons substituer un autre pouvoir politique – est clair : faire régner l'ordre et la justice. Dès le départ, il y a donc une limite donnée à ce pouvoir politique. Nous ne parlons pas ici d'un système qui loueraient les malfaiteurs et puniraient ceux qui font le bien ! Nous parlons d'un système au service de la justice. Dans des termes modernes, d'un état de droits.

Et dans un état de droit, tout citoyen a des droits et des devoirs. Pour bénéficier des bénéfices de vivre dans une société qui fonctionne (nous pouvons penser ici aux lois qui nous protègent, aux infrastructures, au système social, de santé, à la protection militaire), il faut se **soumettre** aux règles du jeu : respecter la loi, payer ses impôts.

Alors oui, ce que dit cette épître de Pierre, missive aux communautés chrétiennes du premier siècle, qui avait bien compris les enjeux : le chrétien est soumis à Dieu, et en cela il est libre. Mais son éthique, notre éthique, qui est au service du bien, de la justice, de la solidarité entre les hommes,

nous demande de respecter les règles du vivre-ensemble. De ne pas nous soustraire à nos devoirs de citoyen. De ne pas chercher à nous retirer du système mais bien d'y participer de la meilleure des manières afin qu'il fonctionne !

Profitant de nos droits et soumis à nos devoirs, nous sommes là. Citoyens veillant à ce que le pouvoir que nous servons soit là pour punir ceux qui font du mal et louer ceux qui font du bien – et non l'inverse.

2^{ème} lecture : Epître aux Galates, chapitre 5, versets 13 à 15

*Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom*

*Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom*

*Sur le tremplin de ma porte
Sur les objets familiers
Sur le flot du feu béni
J'écris ton nom*

*Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom*

*Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer
Liberté.*

Et voilà que j'ai tronqué ce magnifique poème de Paul Eluard, ode à la liberté, qui chante la puissance de vie de la liberté.

La liberté qui est au cœur du message chrétien. Car Christ libère, il libère du péché, il libère de la loi, il libère de tout asservissement intérieur et extérieur.

« Vous, frères et sœurs, c'est à la liberté que vous avez été appelés », c'est le cri de Paul.

Mais que notre liberté gagnée soit réelle, pure. Qu'elle ne soit pas détournée pour blesser les autres. C'est l'avertissement de Paul.

Dans cette liberté gagnée, nous sommes libres de nous soumettre – comme dit précédemment –, dit autrement de nous mettre au service : « par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres. Car la loi tout entière trouve son accomplissement en cette unique parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Je lirai ici encore le préambule de notre constitution, qui fait écho à cette liberté chrétienne au service de son prochain :

Au nom de Dieu Tout-Puissant!

Le peuple et les cantons suisses,

conscients de leur responsabilité envers la Création,

résolus à renouveler leur alliance

pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde,

déterminés à vivre ensemble leurs diversités

dans le respect de l'autre et l'équité,

conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures,

sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres,

arrêtent la Constitution que voici...

3^{ème} lecture : Première épître à Timothée, chapitre 2, versets 1 à 6

Luther a dit : « Le chrétien doit prier comme le cordonnier fait des chaussures et le tailleur fait des costumes ; la prière est le métier du chrétien. »

Autrement dit, prier n'est pas une activité réservée aux moments spirituels à part. C'est une part essentielle de la vie chrétienne, au cœur du quotidien, au cœur du monde.

Dans sa lettre à Timothée, l'apôtre Paul nous rappelle que nos prières doivent porter large. Elles ne concernent pas seulement nos proches ou notre communauté, mais le monde entier – et donc aussi celles et ceux qui exercent l'autorité. La réalité politique à sa place dans nos prières, dans nos prières collectives et dans nos prières personnelles. Le citoyen chrétien priera pour celles et ceux qui exercent le pouvoir politique.

Nous prions pour que grâce à leur travail, nous puissions mener « une vie tranquille, paisible, respectable, dans un parfait attachement à Dieu ».

En écho à la fête nationale de cette semaine, notre prière se fait avant tout action de grâce. Vivant dans un pays stable, démocratique, en paix, nous pouvons exprimer notre gratitude, notre reconnaissance. Nous disons merci à Dieu pour celles et ceux qui y œuvrent – souvent dans l'ombre : les élues et élus, les fonctionnaires, les travailleurs sociaux, les bénévoles... toutes les personnes qui, jour après jour, cherchent à construire un vivre-ensemble juste et humain.

Mais notre prière ne se limite pas à la reconnaissance. Elle est aussi intercession. Car prier, c'est aussi regarder lucidement ce qui est blessé, ce qui est fragile. Les tensions qui subsistent. Les injustices qu'on oublie trop vite. Les abus de pouvoir, la peur de l'étranger, les solitudes cachées. Et bien sûr, au-delà de nos frontières, toutes les situations où la paix est absente, où la parole est muselée, où les peuples souffrent.

Alors nous prions. Avec gratitude. Avec confiance. Avec lucidité.

Et nous nous souvenons que, même si nous prions pour les autorités, nous n'en restons pas moins des citoyens du Royaume de Dieu. Notre loyauté ultime va à celui qui est le seul médiateur, Jésus-Christ, venu pour que tous soient sauvés.

Prier ainsi, c'est aussi agir. C'est dire notre espérance. C'est faire tenir ensemble notre liberté et notre responsabilité.

Et c'est demander à Dieu de nous rendre artisans de paix, là où il nous a placés. Amen.